La mélodie se dégagera-t-elle des enchevêtrements sonores dont elle est parée par les compositeurs modernes?

Le lyrisme reconquerra-t-il droit de cité dans la musique? C'est ce que notre enquête veut révéler, et cette question est des plus importantes, car l'art musical me-nace de se réduire à des formules, à des

Nous avons publié précédemment les ré-ponses de Massenet, de MM. Alexandre Georges, Albert Carré, Camille Chevillard, Max d'Ollone, Gabriel Grovlez, Camille Saint-Saëns, Henri Duparc, Ricardo Vinès, Guy Ropartz, Vincent d'Indy, Gabriel Du-

pont, Albert Roussel. Voici la suite des réponses qui nous sont agvenues

M. Cl.-A. Debussy estime que la musique française « se porte bien »

M. Cl.-A. Debussy, sans contredit le comsilenr le plus original de notre époque, ne veut point consulter la sagesse des docteurs »

A mon avis, la musique française se porte mieux que beaucoup d'autres. Point n'est donc besoin de consulter la sagesse des docteurs, et surtout de

vers à une maladie qui n'existe que dans des esprits tourmentes par Varrivisme. L'opéra-comique n'étant le plus sou-cent qu'une opérette poussée au tragique.

faire croire à l'uni-

un retour franc à ctte dernière semble préférable. Quant à la mélo-

die, j'avoue ne rien comprendre à cette vicitle discussion. Four certains, une craic mélodie est une M. CLAUDE DEBUSSY

chose qui peut, et (Phot. Bert.)
meme, qui doit se
siffler. Pour d'autres : elle est partout! Il n'y aura par conséquent jamais moyen de

Le snobisme fait partie de cet argot an-glo-français qui n'a d'importance que dans le monde où on le parle.

CL.-A. DEBUSSY. M. Jean Huré croit à une renaissance de « la mélodie »

Musicieu subtil et expressif, M. Jean Hure, qui n'est inféodé à aucune école, manifeste son indépendance dans cette ré-

Après l'affolement des « recherches contrapuntiques de la Renaissance », on se plut à un style, où « une partie, seule », chantait, accompagnée de quelques accords. A l'abus des « ornements mélodiques » succèda une sécheresse outrée.

A l'abandon complet — ou presque — des raffinements harmoniques, succèda un besoin, presque maladif, de rechercher des accords subtils.

Done, l'on peut prévoir une « renais-sance » de la « mélodie » ; mais non dans

sens populaire cher à nos pères. Retour au génie français (!) de l' « opéra-comique » ?

Je n'y vois aucun inconvénient.

Retour au « lyrisme » ? Quel grand maître ne fut pas lyrique ? Souvenez-vous de Chabrier, Franck, de -G. Fauré, Bruneau, Debussy, du quatrième acte de Fervaal, du Psaume de mon ami Florent Schmitt.

Le « snobisme » ? Pensez à ce que seraient les « snobs » sans lui!! De sombres et niaises brutes, ennemies de toute vraie beauté.

Le « snobisme » est un masque — bien ridicule, mais indispensable — dont ils cachent leur répugnante laideur.

JEAN HURÉ. M. Lucien Capet dit qu'il y a peu

d'artistes sincères. Virtuose réputé, compositeur inspiré, M. Lucien Capet estime que « la mélodie est un peu envahie par le contrepoint ».

Il est évident que la Science musicale est aujourd'hui formidablement poussée, Mois elle n'est rien, auprès de l'Art, au-près du Verbe admirable accordé à quelques Grands Etres, dont les noms brille-

ront éternellement à travers l'Azur du Passé, baignés de toute notre recon-

L'Art doit, avant tout, émouvoir! Et il ne me semble pas que ce soit aujour-d'hui son principal but. La mélodie est un peu envahie par contrepoint, ceux qui écrivent aupoint, ils assemblent des principes, des formules, et font des

M. LUCIEN CAPET recherches quasi biologiques qui (Phot. Henri Manuel.)

n'aboutissent qu'à

un trouble parmi ceux qui viennent pour jouir ou pour souffrir.

Il y a trop peu de gens sincères, d'Arsistes simples, pour oser dire ce qu'ils pen-sent à ce sujet ; mais j'ai l'impression que la plupart sont profondément étonnés devant les œuvres qui surgissent de tous côtés. Quant aux influences diverses sur l'Art,

comme tout ce qui Est a sa raison d'Etre, je n'ose me prononcer. LUCIEN CAPET.

Nous continuerons notre enquête par les réponses de MM, Pierre de Bréville, Louis Aubert, A. Savard, Charles Kochlin, Jules

Boucherit. Pierre Montamet.

(1) Vole Excelsion des 7, 8 et 9 octobre Nominations au Conseil d'Etat

M. Delaitre, auditeur de première classe au Conseil d'Etat, est nommé maître des requêtes en remplacement de M. Laurent-Atthalin, doni la démission a été acceptée et qui a été nommé maître des requêtes honoraire.

M. Lucas de Pesloñan, auditeur de deuxième classe au Conseil d'Etat, est monné anditeur de première classe, en remplacement de M. Delaitre.

FAITS DIVERS

"Je vais vous faire sauter"

C'est en ces termes qu'un ivrogne menaçait une débitante qui lui refusait à boire.

Au numéro 6 du passage de Joinville habite Mme Duranton, laquelle tient, à cette adresse, un débit de vin et un magasin de

Avant-hier soir, vers 10 heures, Mme Duranton s'apprêtait à fermer sa boutique, quand elle vit entrer un nommé Charles Delannoy, cinquante ans, qui lui devait de l'argent et l'avait à plusieurs reprises me-nacée de mort parce qu'elle refusait de

lui servir à boire.

Mme Duranton pria son débiteur de sortir. Celui-ci la couvrit alors d'injures, et
tout à coup s'écria ; « Puisque vous refusez de me servir, je vais vous faire

Au même moment, il sortit de sa poche un petit paquet contenant 300 grammes de poudre chloratée, le déposa sur le comptoir et prit un poids de 5 kilos qu'il se mit en devoir de laisser tomber sur le parquet pour le faire exploser. La débitante se précipita sur lui en appelant au secours. Des voisins arrivèrent. Delannoy les bouscula et s'enfuit. Devant une maison du même passage il s'arrêta, et, posant le paquet de poudre sur le rebord d'une fenêtre du rez-de-chaussée, il l'enflamma. Une délonation formidable retentit, jetant dans le passage un vif émoi. De namma. Une detonation formidable reten-tit, jetant dans le passage un vif émoi. De teus côtés on accourat, mais Delannoy, son coup fait, s'était empressé de déguer-pir, et les agents qui s'étaient mis à sa recherche ne purent le découvrir. Ce n'est qu'hier matin que deux inspecteurs de la Sûreté l'ont arrêté, vers midi, quai de la Loire. Il a refusé énergiquement de ré-pondre aux questions qui lui furent posées

veyé au Dépôt. Une perquisition opérée à son domicile, quai de la Gironde, a amené la découverte de paquets de soufre et de chlorate de

pondre aux questions qui lui furent posées par M. Rouffaud, commissaire de police, devant lequel on le conduisit. Il a été en-

Des recherches seront faites à l'effet de savoir si Delannoy n'a pas eu de condam-nations pour des falls semblables à celui dont il s'est rendu coupable passage de Join-ville, el s'il n'est pas anarchiste ou en relations avec des anarchistes.

AGRESSION RUE DU RANELAGH

AGRESSION RUE DU RANELAGH
L'agent Pize, du seizième arrondissement, était de service, hier soir, vers 10 heures, chaussée de la Muette, quand on vint le prévenir que des individus venaient de s'emparer du réticule d'une passante et s'étaient réfugiés dans un terrain vague rue Antoine-Armand. L'agent s'y rendit aussitôt, et, dans un angle du terrain, découvrit un tas de fagots qu'il piqua avec son sabre. Au même instant, des voix se firent entendre. « Ne continuez pas, disail-on, nous nous rendons, » C'étaient les voleurs. Its se laissèrent appréhender sans résistance. Conduits au commissariat du quartier de la Muette, ils racontèrent qu'ils avaient attaqué, une heure auparavant, rue du Ranelagh, avec un compliee dont ils refusèrent de faire connaître l'identifé, une dame agée de cinquante ans environ. Effrayée, cette dame leur avait remis son rélicule, confenait une somme d'argent assez importante.

Ils ont été envoyés au Dépôt. Ce sont les noumés Emile Grosjean, dix-sept ans, tourneur, et Georges Brumat, vingt ans, palefrenier, demeurant tous deux dans le quartier de Grenelle. Leur compliée, dont on a retrouvé 'a casquette dans le terrain vague, est activement recherché. — A. Gammard.

GORON Anc. chef de la Sureté, 8, r. de Berri. Consultat. Enquêtes. Renseignements.

Disparition d'un employé de banque

Mine Rodrigue, femme d'un employé au Comptoir National d'Escompte de Paris, n'était pas peu surprise, hier à midi, en s'apercevant que son mari, Emile Rodrigue, ne venait pas déjeuner. Eile le savait très ponctuel, et son absence ne manqua pas que d'impressionner fortement Mane Rodrigue.

Voulant être renseignée, elle se rendit donc dans l'après-nidi au bureau où travaillait son mari, et là elle appril avec stupeur que personne ne l'avait vu depuis la veille au soir.

Une enquête est done ouverte, par les soins de la Sûreté, afin de savoir ce qu'est devenu M. Emile Rodrigue. Une fugue semble impossible : l'employé était un excellent mari, et, du resie, il n'avait en sa possession aucun fonds appartenant à la banque. Ce dernier détail fait également supposer qu'il n'a pas du être victime d'une agression, car les malfaileurs, généralement, ne tentent point leur coup à la lègère. Reste done l'hypothèse de l'accident, du malaise soudain ou pent-être du suicide. Ce dernière version ne doit nas être écartée a malaise soudain ou pent-être du suleide. Cette dernière version ne doit pas être écartée a priori. M. Bodrigue, en effet, souffrait depuis quelque temps d'une crise de neurasthénie.

AU CONGRÈS DE CHIRURGIE Les chirurgiens opèrent

Les opérateurs ont, en matière chirurgicale, leur renommée que justifient l'excellence de leurs procédés ou bien encore l'habileté avec laquelle ils pratiquent leur art. A côté des discussions, qui roulent sur des questions théoriques, il faut, dans un congrès, placer la démonstration pratique ; à côté de la chirurgie « dans l'espace », il faut placer la leçon de choses. Aussi, chaque année, les congressistes consacrent-ils plusieurs de leurs séances aux

procédés opératoires. Chaque matin, les plus habiles d'entre eux convient dans leurs salles d'opération leurs confrères désireux de se rendre compte de visu de la valeur de telle ou telle technique. C'était, hier, M. le docteur Calot (de Berck), qui avait réuni les membres du Congrès de Chirurgie

dans sa clinique. Avec une rapidité qui tient du prodige, ce chirurgien effectua la réduction de six luxa-tions congénitales de la hanche. Cette affec-tion n'est autre que la boiterie dont certains enfants sont atteints à leur naissance. Traitée temps et d'une main sûre, elle permet, chez

l'enfant, une marche correcte. Ce spécialiste fit, ensuite, défiler devant ses confrères une série de malades guéris de coxalgie, de mal de Pott, de tumeur blanche, d'adénite et de fistules tuberculeuses. On sait caractère chronique que prennent d'ordinaire ces différentes maladies. Aussi leur guérison, sans reliquat, impressionna-t-elle vivement les

congressistes. L'après-midi, une série de démonstrations furent effectuées dans le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique de Médecine. Ce fut pour les chirurgiens français l'occasion de prouver la valeur de leur habileté et la probité de leurs travaux. - HENRI VADOL.

LES ÉMULES DE BONNOT

Ces messieurs ont des belles-lettres

Ils annoncent à un commandant de gendarmerie deux cambriolages

CORBEIL, 9 octobre (De notre correspondant particulier, par téléphone). — Les bandits, qui depuis quelque temps mettent en coupe réglée les mairies, églises et bureaux de tabac de la banlique parisienne,

poussent le cynisme un peu loin.

Hier, le commandant de la gendarmerie de l'arrondissement de Corbeil recevait une lettre mise à la poste de Corbeil et portant la suscription suivante : « M. le capitaine de gendarmerie, à Corbeil. »

A l'intérieur se trouvait un billet ainsi comen :

concu :

Cher maître (sic),

Les amis de Bonnot et Cie, formant la deuxième bande, cambrioleront bientôt la Société Générale et la sous-préfecture de Corbeil et autres maisons importantes où il y a du

> LE GRAND ARSÈNE LUPIN, lieutenant de Bonnol.

L'écriture de cette lettre est la même que celle de la lettre de menaces de mort adrès-sée à M. Faivre, commissaire divisionnaire

de la première brigade mobile. Ajoutons que la Société Générale et la sous-préfecture sont étroitement surveil-

D'un autre côté, la Sûreté bat la région où l'on croit que se cachent les bandits.

TRIBUNAUX

Les artistes de chez Molière et les tournées

Mme Guirand de Scévola, femme du peintre portraitiste au talent si apprécié, et délicieuse artiste qui, sons le nom de Piérat, qu'elle portait étant jeune fille, se fait applaudir sur la prémière scène du monde, avait promis son concours à M. Charles Baret, l'impresario bien connu, pour une tournée devant avoir lieu en mars 1911 dans le Midi, et devait interpréter le principal rôle des Marionnettes, de M. Pierre

Or, à cette époque, des événements dont on se rappelle encore le retentissement eurent lieu : la pièce de M. Bernstein Après moi dut, sur l'ordre du gouvernement, quitter l'affiche ce qui causa au Théâtre-Français une profonde perturbation dans la composition du programme. M. Jules Claretic, l'administrateur de la Comédie-Française, se vit, à son grand re-gret, forcé de refuser à Mme Piérat l'autorisation de quitter Paris, estimant - considé ration tout à fait flatteuse pour le talent de la charmante sociétaire — que sa présence était nécessaire, voire indispensable. Mme Pié-rat fit part de cette décision à M. Baret et exprima elle-même ses regrets, déplorant ce cas de « force majeure ».

Devant la première chambre du tribunal civil, l'impresario réclamait hier à l'artiste des vil, l'impresario réclamait hier à l'artiste des dommages-intérêts, prétendant, par l'organe de M' Henri Coulon, que cette brusque décision lui avait causé un très grave préjudice pécuniaire, et que, bien qu'une aetrice de talent, Mine Andrée Méry, fût engagée par la suite, le publie avait manifesté son désappointement en apprenant l'absence de la « vedette ».

— Il n'y a pas, en l'espèce, cas de force majeure, comme le prétend Mine Piérat, a joute M' Henri Coulon, et les artistes de notre grande scène ont, en général, du cas de force majeure, une conception bien spéciale et sin-

majeure, une conception bien spéciale et singulièrement antijuridique ; le moindre empê-chement est baptisé par eux de ce nom!... M° Sarran, qui, dans une très élégante plai-doirie, défendit les intérêts de Mme Piérat,

soutint au contraire que le cas de force jeure devant être imprévu, et pouvant exister par le seul fait du prince, l'actrice était en droit de l'invoquer ici, puisque ces deux éléments se trouvaient réunis. Le tribunal rendra à luitaine son jugement

sur ce point de droit, jugement qui, sans auoun doute, ne manquera pas d'intéresser vivement tous les sociétaires de la Maison de Mo-

LES ÉMERAUDES DE M. CASIMIR-PERIER

Devant la première chambre du tribunal eivil de la Seine a commencé hier un fort intéressant de la Seine a commence ner procès : il s'agil d'une association formée entre M. Claude Casimir-Perier et les frères Z..., explorateurs, qui s'engagèrent à rapporter d'Amérique des émeraudes et à faire bénéficier leur associé d'une part du produit de leurs re-

cherches.

Des émeraudes furent bien rapportées, mais M. Casimir-Perier, apprit que le gouvernement colombien se réservant l'exportation de ces pierres précieuses, les frères Z... avaient commis un larcin dont il entendait ne pas assumer la moindre part de responsabilité. C'est pourquoi il les assignait hier devant la première chambre. Me Eugène Crémieux a brillamment soutenu sa demande soutenu sa demande

UNE MEURTRIÈRE ACQUITTÉE

La cour d'assises de la Seine a acquitté Adol-La cour d'assises de la Seine a acquillé Adolphine-Françoise Carbonnier, qui, le 6 juin dernier, a lué à coups de haché et de rasoir son mari. Empressons-nous de dire que la victime, fort peu intéressante, brutalisait d'une facon révoltante sa ferume et ses cinq entants, dont la vie avait à plusieurs reprises été menacée, et que la meurtrière se trouvait en état de légitime défense. Me Lafon présenta la défense d'une façon fort habite dans une plaidoirie émue. — Eugène Nolent.

Informations judiciaires

La mort de la petite Messein. — Le juge d'instruction Bourguell a continué hier son enquête sur la mort de la petite Messein. Il a entendu M. et Mme Mohren et M. Reivers, voisins de M. Tullio Pozzi, lis ont répete les récits déjà faits. Les époux Mohren ont ajouté qu'avant les cris annoncant le trame, M. Pozzi serait venu parler à sa femme, slors chez eux; après quoi, cette dernière aurait pali et serait allée au fond du jardin boire un verre de bière; sa main tremblait et ses yeux hagards semblaient attendre un tragique événement. Quant à M. Reivers, il a déclare au jusc qu'apres de drame, au mois après, les Mohren lut ont fait ce même récit. Remarquons cependant que, déjà entendus plusieurs fois par MM, Bourgueit et Chesney M. et Mme Mohren n'ont pas parié de cette attitude de Mme Pozzi. Leur récit s'allonge à chacune de leur déposition.

BOSTOCK EST MORT

Frank Bostock, le célébre belluzire, est mort

Frank Bostock, le célébre belluaire, est mort hier à Londres.

Il n'est pas un Parisien qu'il ne se souvienne de la stupéliante exhibition de fanves que Bostock avait organisée à l'Hippodrome de Paris en 1900. Pendant deux ans, l'immense salle fut archi-comble tous les jours.

Bostock fut, on peut le dire, le roi des dompteurs. Il était d'ailleurs au « bâtiment », car son père, qui habitait Londres, y vendait des fauves aux ménageries. Ce fut cortre la volonté paternelle que le jeune Frank devint dempteur. On de destinait au sacerdoce et ses parents vous laient qu'il devint clergyman.

DANS L'ARMEE

Promotions et mutations

L'Officiel public ce matin les promotions et au serv. géogr. de l'armée; Viviez, se classé au bureau tojogr. des fr. d'. Occidental; Guillon, be gr. de emm. d

MUTATIONS

ETAT-MAJOR GENERAL DE L'ARMEE, — Le gén, de brig. Buey, dission,, est placé, à dater du 10 oct. 1912. dans la 2° sec. (réserve), du cadre de l'ét.-maj. gén, de l'armée.

SERVICE D'ETAT MAJOR. — Simon, ch. de but, brev. 1718 d'inf., nomme s.-ch. du cabinet du ministre de la

CADRES DES TROUPES AUXILIAIRES MAROCAI-

SAVON IN CONGO PLANCE DE VAIRE LIQUEUR DE LA VIEILLE CURE



LA TEMPERATURE

Mercredi 9 octobre 283º jour de l'année. - 18º jour de l'automne A Paris

VITESSE DU VENT A LA TOUR EIFFEL, à 4 heures du per : 4 mêtres à la seconde. Direction : Est-Nord-

BAROMETRE Mid: 187 */* | A 6 heares: 767 */* WAX #14 2h.soir MINIMU 4 +5.

AUJOURD'HUL - Beau et froid. ANDRE DUNCAMP.

THERMOMETRA

Les futurs professeurs et les instituteurs de Joinville - le - Pont

Sous l'impuision éclairée et énergique de son chef actuel, le distingué commandant Boblet, l'Ecole militaire de gymnast que de Joinville-le-Pont a renouvelé ses méthodes et ouvert ses portes à la partie éclairée tout entière de la jeunesse française.

Depuis quelques années, une fraction des instituteurs sous les drapeaux étaient envoyés à l'Ecole suivre un cours de trois mois : préparation merveilleuse à leur rôte ultérieur d'éducateur physique et moral des enfants qui leur seront confiés plus lard.

Désormais, non sculement tous les instituteurs sans exception, sous les drapeaux (apparlenant au service armé ou au service auxiliaire), mais encore les élèves de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole normale supérieure d'enseignement primaire de Saint-Cloud seront appelés à suivre les enseignements de l'école de gymnastique pendant une durée de trois mois.

Sont considérés comme instituteurs:

1° Les instituteurs retevant du ministère de l'Instruction mublique.

1° Les instituteurs relevant du ministère de l'Instruction publique;
2° Les instituteurs français relevant de la direction générale de l'enseignement tunisien;
3° Les élèves français de l'Ecole normale d'instituteurs de Tunis.

Aucune condition physique spéciale ne sera exigée des futurs maîtres ainsi envoyés à l'école de gymnastique; toutefois, ceux d'entre eux qui auraient souffert récemment d'une affection sérieuse de l'appareil respiratoire seront désignés de préférence pour suivre le cours qui a lieu du 15 mai au 15 août. — J. VILLARS.

Marine

Mouvements de la flotte. — Le Kleber a quitté kagoshima le 9 pour Kelung ; la *Décidée* est arrivée le 9, à Ithuokushima.

Destinations. — Les capitaines de frégate désignés ci-dessous sont destinés, savoir :

Au Curnet, le plus tot possible, M. Deschamps, de Rochefort : à la Gloire, le 14 octobre, M. Paqué, de Brest : au Jules-Michelet (division des écoles de la Mediterranée), le 24 octobre, M. Le Bihan, de Brest : au Jean-Bart, à Brest, le 15 novembre, M. Chopard, de Toulon : au Courbet, à Lorient, le 15 novembre, M. Yvon, de Cherbourg. Les capitaines de frégate de résidence fixe Bohn, de Brest, et Leloup, de Cherbourg, sont désignés pour exercer, le premier les fonctions de sous-directeur du port de Cherbourg, de second celles d'inspecteur des électrosemaphores du premier arrondissement maritime.

A LA RECHERCHE DE L'IDÉAL



Je cherchais depuis longtemps le dentifrice idéal. Enfin, ça y est, je l'ai trouvé.

Vive le Dentol! Le DENTOL (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement anti-septique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bou-

carie des dents, les inflammations des gen-cives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraicheur délicieuse et persistante. Son ac-tion antiseptique contre les microbes se pro-longe dans la bouche au moins 24 heures.

che; il empêche aussi et guérit sûrement la

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes. Le **DENTOL** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les bonnes pharmacies. — Dépôt général : Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU A NOS LECTEURS

Il suffit d'envoyer à la Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste en se recommandant d'Excelsior, pour recevoir franco par la poste un delicieux coffret contenant un petit Flacon de Dentol, une boîte de Pâte Dentol et une boîte de Poudre Dentol.

PLUS DE LOCAUX OBSCURS VERRE LUMIÈRE (Reconnule meilleur) des verres à prismes) Ecrire d'urgence à M. J. SCORY. Verres à vitres et Glaces 162, Faubs St. Martin, PARIS (are ès l'it) qui vous l'adressers gratuitement.-Représentants et Agents sont demandés.

Marché de New-York

CREMINS DE FER de lour | Inveille | CREMINS DE FER | Inveille | 30 i for | 30